

RECHERCHE EN IMAGERIE MÉDICALE

« Promouvoir la recherche et l'éducation en nouant des partenariats innovants avec le monde médico-économique »



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE RADIOLOGIE
& D'IMAGERIE MÉDICALE



ISFRI

Institut pour le Soutien
à la Formation et à la Recherche
en Imagerie diagnostique
et interventionnelle



collège
des
enseignants
en
radiologie
de
France

LES BOURSES DE RECHERCHE

Le programme de bourses de recherche Alain Rahmouni SFR-CERF a pour objectif de permettre à de jeunes radiologues d'effectuer un an de recherche en imagerie dans le cadre **d'un Master 2 recherche, d'une thèse de science ou d'un post-doctorat, en France ou à l'étranger**, et de favoriser la mise en réseau des équipes de recherche.

Ces bourses sont destinées aux membres de la SFR, **en formation ou récemment diplômés**, français (pour une recherche en France ou à l'étranger) ou étrangers (pour une recherche réalisée avec une équipe française).

Ces jeunes radiologues bénéficient, pour certains d'entre eux, de financements par les organismes de recherche (année recherche dans le cadre du DES de radiologie, bourses INSERM, bourses de la Fondation pour la Recherche Médicale, associations, etc.). Mais ces financements, lorsqu'ils existent, ne couvrent que partiellement les frais d'une année consacrée à la recherche.

Il est donc capital que la SFR et le CERF **contribuent au financement des projets de recherche** de ces jeunes radiologues, projets de très grande qualité, comme le montrent les documents disponibles sur le site : www.radiologie.fr, récapitulant les publications des boursiers SFR. [Cliquez ici](#)

Bourse de recherche – Procédure d'attribution

Les dossiers de candidature sont analysés par un groupe d'experts, composé en majeure partie de membres du comité de recherche SFR-CERF, selon les critères suivants :



Ressources financières du candidat au cours de l'année universitaire N/N+1



Faisabilité scientifique et matérielle du projet



Motivation du candidat et de l'équipe



Qualité scientifique du projet

- A l'issue de cette expertise, le jury se réunit pour délibérer.
- Au terme de cette délibération, les lauréats sont admis soit en liste principale, soit en liste complémentaire.



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RADIOLOGIE (SFR)

La SFR est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Elle a pour objectif de développer une expertise sur les sujets concernant l'imagerie et en assure la diffusion sur son site, pendant les Journées Francophones de Radiologie, ou au travers de publications écrites ou électroniques. Elle décerne des bourses et des prix pour favoriser le développement de travaux de recherche et publie des recommandations de bonnes pratiques et des ouvrages pédagogiques.



LE COLLÈGE DES ENSEIGNANTS EN RADIOLOGIE DE FRANCE (CERF)

Le CERF promeut l'enseignement et la recherche en radiologie et imagerie médicale; il coordonne la formation initiale des médecins radiologues, et représente les enseignants de radiologie auprès des autorités nationales.

SOUTENIR LA RECHERCHE

UN FONDS DE DONATION POUR QUELS PROJETS ?

La SFR a mis en place un **fonds de dotation**, l'**ISFRI** (Institut pour le soutien à la formation et à la recherche en imagerie diagnostique et interventionnelle), pour **promouvoir la recherche et l'éducation** en nouant des **partenariats innovants** avec le monde médico-économique, tout en permettant une **diversification des ressources** qui leur sont consacrées, notamment **grâce au mécénat**.



OBJECTIFS

Financement d'actions de formation et de recherche pour :

- Améliorer la prise en charge des patients en optimisant la sécurité et la performance des techniques ;
- Encourager les travaux de recherche, notamment ceux de jeunes radiologues ;
- Promouvoir les études médico-économiques et d'impact sur la santé en lien avec les tutelles de santé ;
- Contribuer au rayonnement de l'imagerie française ou francophone par le soutien d'actions internationales ;
- Soutenir la formation initiale ou continue des principaux acteurs de l'imagerie ;
- Amplifier ou structurer la collaboration entre radiologues et cliniciens autour des bonnes pratiques.

MOYENS

Collecte de dons et legs pour financer des projets de recherche :

- Évaluation scientifique des projets pour les prioriser et garantir une utilisation éthique et rigoureuse sur le plan scientifique des sommes collectées ;
- Création de bases de données pour promouvoir les actions soutenues par l'ISFRI ;
- Publication d'outils de communication divers (revues, journaux, ouvrages) ;

LA SFR S'ENGAGE À :

- Afficher votre logo sur la page "Bourses de Recherche" sur le site internet de la SFR
- Afficher votre logo sur la Voie de l'avenir radiologique pendant les 4 jours des JFR
- Identifier votre société sur l'ensemble des publications réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook) liés aux bourses de recherche
- Vous intégrer au Club GénérationS qui vous permettra d'être invité 1 fois par an à une manifestation d'échange autour de la recherche et l'innovation en présence des boursiers, du Board de la SFR et de représentants des laboratoires ou institutions de recherche
- Vous adresser à l'année N+1 le livret des boursiers présentant les éléments grand public, les publications en lien avec les projets de recherche soutenus dans le cadre des bourses

Affichez votre soutien à la recherche en imagerie médicale en apposant sur votre stand aux JFR et dans votre communication le label de sponsor officiel !



FAITES UN DON ET REJOIGNEZ LES PARTENAIRES DE L'ISFRI !

En tant qu'entreprise :

L'ISFRI permet de faciliter pour votre société le versement de bourses de recherche sous forme de mécénat ou de cotisation. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don*, ce dernier étant pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT, pour les entreprises et les professionnels assujettis à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'impôt sur les sociétés (IS). En cas de dépassement de ce seuil, l'excédent est reporté sur les 5 exercices suivants (art 238 bis du CGI).

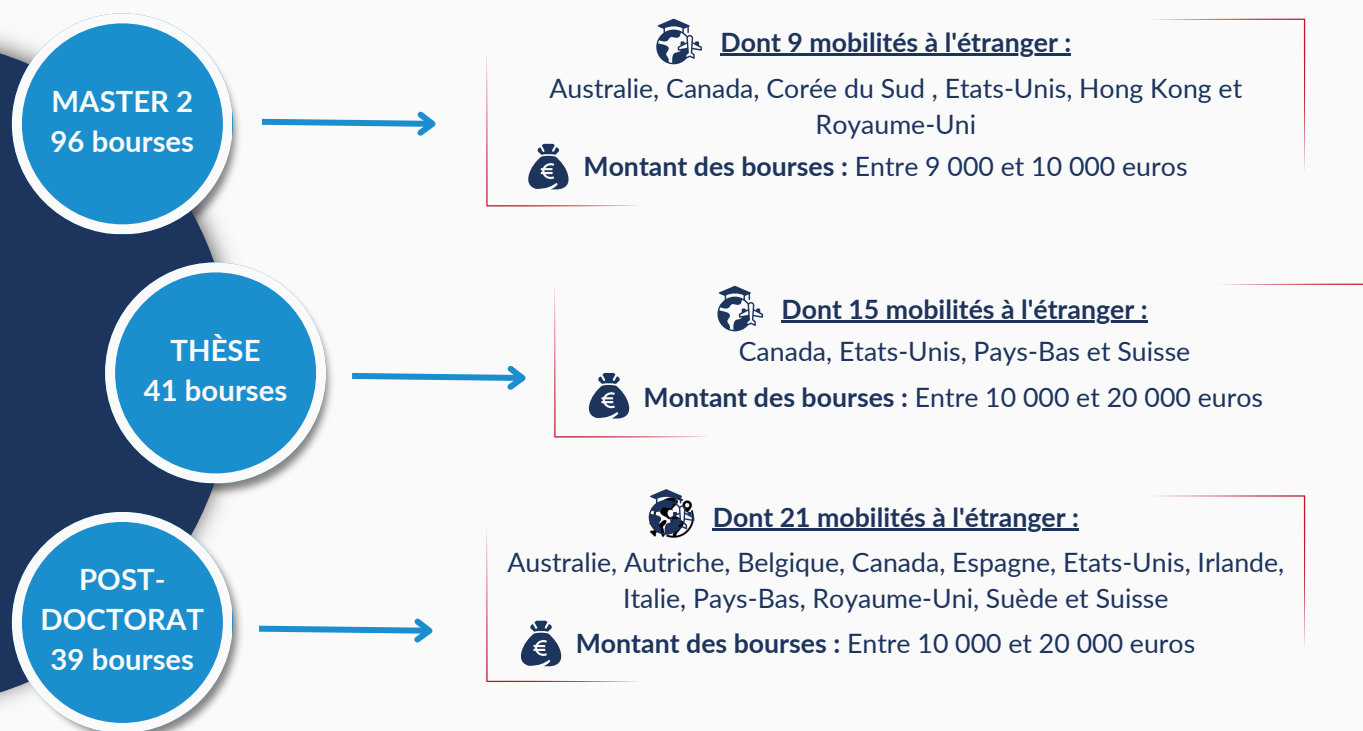
À titre individuel :

66% de votre don* est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

*Tout don s'accompagne d'un reçu fiscal adressé par l'ISFRI

REPARTITION DES BOURSES

La SFR et le CERF remercient les membres de la SFR et les industriels ayant participé au financement de plus de 176 bourses depuis 2012 pour un **montant global de 2 339 358 €**.



La discipline « Radiologie et Imagerie médicale » intervient à **tous les stades de la prise en charge du patient**. Elle englobe divers aspects et modalités : diagnostique, morphologique, fonctionnelle, moléculaire, et thérapeutique (radiologie interventionnelle).

La **recherche en imagerie** est la **priorité** de la Société française de radiologie et du Collège des enseignants en radiologie de France. Cette démarche, soutenue par le Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale, est capitale pour :

- **Démontrer les apports de l'imagerie in vivo** pour mieux voir, comprendre et traiter les maladies;
- **Accélérer l'innovation** et donc sa diffusion pour améliorer l'usage de l'imagerie dans la prise en charge des malades.



Nous contacter

Lisa Rouquenelle
Secrétariat du comité Recherche
01 53 59 59 63
lisa.rouquenelle@sfradiologie.org